

Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec**CRITÈRES DE SÉLECTION DES COMPAGNONS P6a AVEC OU SANS DÉSINFECTION****Pour l'opératrice ou l'opérateur de réseau de distribution avec ou sans désinfection (P6a)**

Le compagnon d'apprentissage et d'évaluation doit :

- Avoir un diplôme (DEP, DEC), un certificat ou une attestation en assainissement ou traitement des eaux de consommation reconnu par le MDDEP au sens de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.
- **et** posséder trois ans d'expérience pertinente et récente dans l'opération d'un réseau de distribution.

OU

Pour **P6a avec désinfection** :

- Avoir un certificat de qualification professionnelle P6a avec désinfection émis par Emploi-Québec.
- **et** posséder trois années d'expérience pertinente dans l'opération d'un réseau de distribution avec désinfection.

Pour **P6a sans désinfection** :

- Avoir un certificat de qualification professionnelle P6a avec ou sans désinfection émis par Emploi-Québec.
- **et** posséder trois années d'expérience pertinente dans l'opération d'un réseau de distribution.

ET

Le compagnon d'apprentissage et d'évaluation doit :

Démontrer des capacités de communication (savoir créer une relation de confiance, savoir écouter, questionner et donner un suivi (feed-back personnalisé).

Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse, d'intégrité et être reconnu pour son expertise.

ET

- Suivre la formation prescrite par Emploi-Québec sur le Programme de qualification des opérateurs en eau potable.